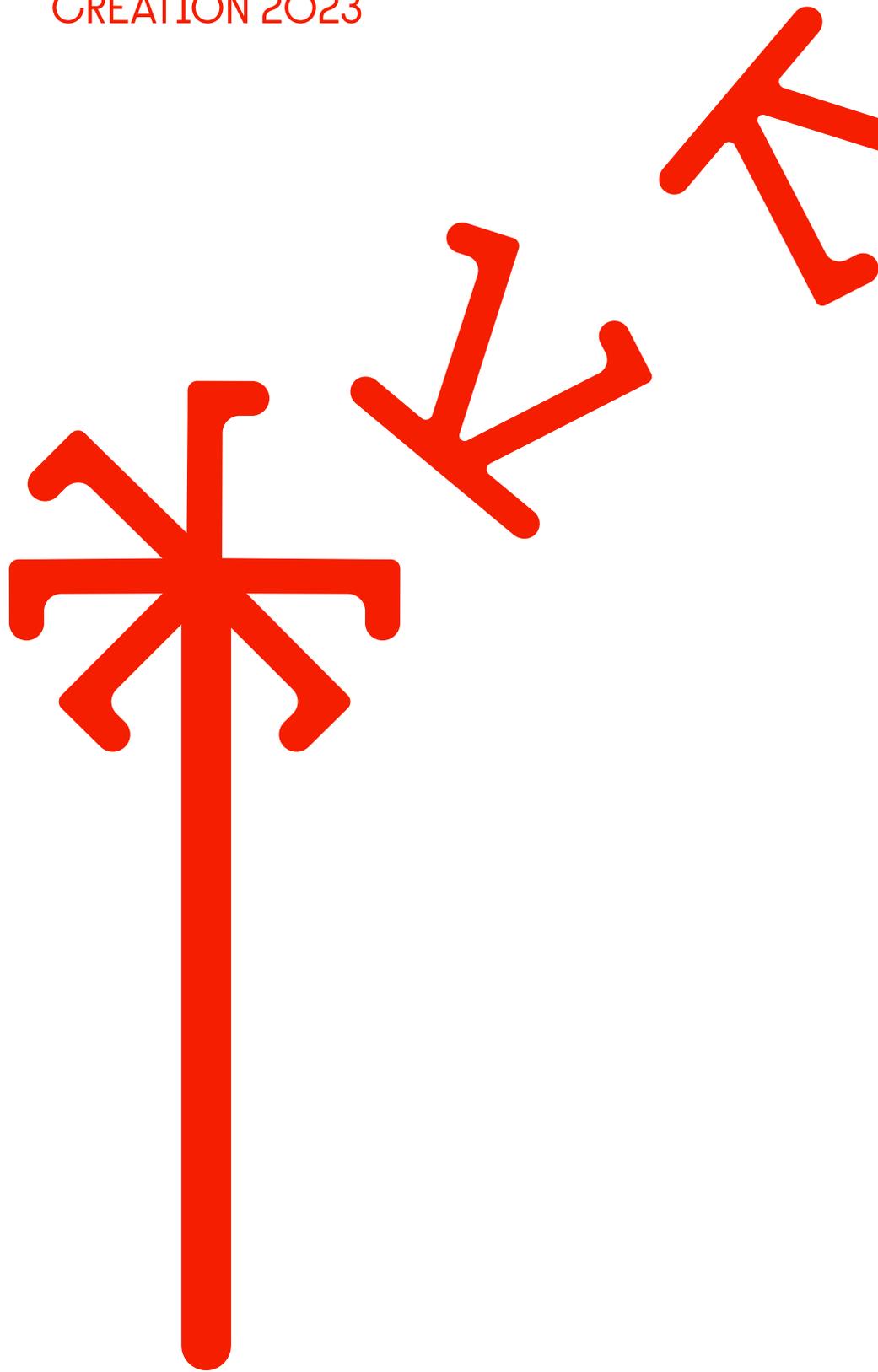


DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Le THÉORÈME DU PISSENLIT

DE YANN VERBURGH MISE EN SCÈNE OLIVIER LETELLIER
CRÉATION 2023



**TRÉTEAUX
DE FRANCE**

Centre dramatique national
direction Olivier Letellier

SOMMAIRE

Page 4

Le spectacle

Page 6

Premiers contacts avec le Théorème du pissenlit

présentation / notes de l'auteur et du metteur en scène / extraits / photos...

Page 8

Le travail des enfants

*état des lieux / points de repères / ressources pédagogiques /
sélection bibliographique*

Page 14

Si on parlait du spectacle en classe

Le travail / l'engagement

Page 16

Si on s'engageait

Projet de classe : Soutenir Li-Na

*Ressources : le pissenlit / droit des enfants / les enfants qui s'engagent /
colloque des enfants agissant*

Page 20

Les actions proposées

Page 21

Contacts

Le SPECTACLE

« Imagine ! » Au Pays-de-la-Fabrique-des-Objets-du-Monde, Tao et Li-Na habitent le village du rocher. Leurs parents partis travailler à la ville, les deux enfants vivent avec les anciens et s'amuse, livrés à eux-mêmes et libres de leurs jeux. Mais le jour de ses 13 ans, Tao doit quitter le village. Désespérée, Li-Na part sur les traces de son ami et, au terme d'un périlleux voyage, le retrouve, épuisé par l'usine. Elle rejoint la chaîne et rencontre d'autres gamins, tout comme lui, éteints.

Pour dénoncer le travail illégal des enfants, Li-Na commet la plus fantasque des insurrections.

L'auteur du *Théorème du pissenlit*

Auteur et dramaturge, il collabore régulièrement avec le metteur en scène roumain Eugen Jebeleanu, avec lequel il fonde deux compagnies, la *Cie 28*, en Roumanie, et la *Cie des Ogres*, en France. Ses pièces sont publiées chez Quartett Editions et aux Solitaires Intempestifs, traduites et jouées en plusieurs langues, lues à la Comédie Française, mises en ondes sur France Culture, distinguées par de nombreux prix et bourses, et sont adaptées en opéra.

Il répond à des commandes d'écritures, notamment pour les Centres dramatiques nationaux de Caen, Valence, Béthune et pour le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, et collabore en tant que dramaturge avec l'Opéra national de Lyon.

Yann Verburgh écrit la plupart de ses pièces en contact direct avec les publics, à partir d'un travail d'enquête, de récolte de paroles et de documentation, abordant des sujets tels que l'homophobie, l'obsolescence programmée, la gestion des déchets radio-actifs, la transition écologique, le rôle du conte dans la construction identitaire face au genre, le harcèlement scolaire...

Il a notamment écrit, entre 2014 et aujourd'hui :

- *Ogres*,
- *La neige est de plus en plus noire au Groenland*,
- *H.S. tragédies ordinaires*,
- *500 mètres*,
- *Les Règles du Jeu* (mis en espace dans le cadre du dispositif KILLT d'Olivier Letellier),
- *Digital Natives*,
- *Rémission*,
- *ITINÉRAIRES un jour le monde changera*,
- *Le Retour*,
- *ALICE*,
- *Puisqu'il faudra bien qu'on s'aime...*

Les Tréteaux de France - Centre dramatique national

Les Tréteaux de France ont été créés par Jean Danet en 1959 et ont reçu le label Centre dramatique national en 1971. Leur mission est d'aller à la rencontre du public en proposant des spectacles itinérants pouvant se jouer dans tous les espaces. En juillet 2022, Olivier Letellier est devenu le nouveau directeur des Tréteaux de France avec un projet résolument tourné vers la jeunesse, la joie et le corps, porté par les écritures contemporaines du théâtre de récit.

L'équipe qui a participé au spectacle

Le Théorème du pissenlit

Mise en scène Olivier Letellier a fait une commande d'écriture à Yann Verburgh pour créer le spectacle *Le Théorème du pissenlit*. Il a ensuite choisi et orchestré le travail de toute l'équipe artistique.

Auteur Yann Verburgh a écrit le texte du spectacle. Son travail d'écriture s'est fait en deux temps : il a commencé à écrire seul la trame du texte et ensuite elle s'est modifiée, affinée avec les comédiens pendant les répétitions. On appelle ce principe d'écriture : l'écriture au plateau.

Jeu Anton Euzenat, Fiona Chauvin, Perrine Livache, Alexandre Prince et Antoine Prud'homme de la Boussinière sont comédiennes et comédiens. Elles et ils racontent l'histoire de Stanley et incarnent les personnages de ce récit.

Anton Euzenat est aussi circassien. Il pratique le diabolo.

Assistante à la mise en scène Marion Lubat

Création lumières Jean-Christophe Planchenault a fait la création des lumières du spectacle. Il met en valeur les éléments scéniques et a créé des ambiances, des sensations en choisissant les lumières adaptées, les couleurs, les intensités ou la force des ombres.

Création sonore Antoine Prost, créateur son a créé l'univers sonore du spectacle à partir de musiques, bruitages, voix off... Il a été assisté par Haldan De Vulpillières

Scénographie-accessoiriste Cerise Guyon, scénographe, a imaginé, créé et mis en place les décors de la pièce. Pour les accessoires, elle a été accompagnée par Elvire Tapie.

Costumes Augustin Rolland, il a conçu, trouvé et confectionné les costumes pour le spectacle.

Conseiller artistique Thierry Thieû Niang, chorégraphe, il a accompagné Olivier pour préciser les déplacements et le travail du mouvement des comédiens sur certaines scènes du spectacle.

Régie générale Célio Menard gère la partie technique de la tournée.

Régisseurs lumière en alternance Arthur Michel ou Jean-Christophe Planchenault pilotent les effets lumières pendant le spectacle.

Régisseurs son en alternance Haldan De Vulpillières, Célio Menard ou Arnaud Olivier pilotent le lancement des sons et les effets pendant le spectacle.

Régisseurs plateau en alternance Brahim Achhal ou Elvire Tapie s'occupe de tout ce qui a trait au décor ; il supervise ainsi tout ce qui lui est lié, notamment lorsqu'il y a des changements de décor pendant le spectacle, de la manipulation en coulisse....



© Christophe Raynaud De Lage

LES INTENTIONS DU METTEUR EN SCÈNE & DE L'AUTEUR

YANN VERBURGH, AUTEUR

En 2017, avec « Les Règles du Jeu » (Ed. Les Solitaires Intempestifs Jeunesse), inspiré de la destruction de la ville d'Alep en Syrie, j'entamais un travail sur l'utopie à hauteur d'enfants. Deux enfants, Nama et Oldo, jouaient sur les ruines de la plus vieille ville du Pays-des-Guerres, tout en rêvant à la reconstruction d'un nouveau monde, plus juste, où chacun trouverait sa place.

Dans la même veine, avec « Le Théorème du pissenlit » et les personnages de Li-Na et Tao, je souhaite poursuivre et amener plus loin cette recherche et cette réflexion au travers d'un théâtre de récit inspiré de l'univers des films d'animation d'Hayao Miyazaki (« Le Voyage de Chihiro », « Princesse Mononoké », « Ponyo sur la Falaise »...) Au-delà du travail illégal des enfants — dans ce récit au montage cinématographique et qui prendra la forme d'un conte populaire tout public — je souhaite aborder les thèmes de l'amitié, des rapports intergénérationnels, de la nature comme terrain de jeu salvateur et de l'imagination comme outil de désobéissance face à une autorité injuste et destructrice des libertés fondamentales. Je souhaite créer un univers éminemment poétique, écrire une fable politique qui donnera du grain à moudre à tous les publics et questionnera notre rapport intime à la liberté.

OLIVIER LETELLIER, METTEUR EN SCÈNE

J'ai rencontré l'écriture de Yann Verburgh il y a quelques années. Ce que j'aime dans son écriture, c'est sa façon de se saisir de questions très politiques et d'en faire des fables qui s'adressent à tous. Lors de nos premiers temps de travail, nous avons décidé d'interroger ce que peut être la liberté aujourd'hui - et sa privation -, le besoin de faire groupe pour les êtres humains que nous sommes et la notion de désobéissance poétique.

Nous sommes tous deux convaincus qu'un simple geste, tel un « effet papillon », peut engendrer d'incroyables conséquences politiques. Partis de l'histoire vraie des « enfants de l'arrière » en Chine, nous abordons la question du travail des enfants et imaginons ce que pourrait réaliser l'un ou l'une d'eux, en l'occurrence Li-Na, pour enrayer la folle machine du travail à la chaîne. J'ai pu déjà interroger dans mes précédentes pièces la notion de liberté. Celle qui se manifeste ici est celle d'enfants livrés à eux-mêmes dans un environnement montagnard, proche de la nature, des enfants libres d'oisiveté, libres de jouer, sans accès aux jeux manufacturés que pourtant leurs parents fabriquent. Et c'est aussi par son revers qu'elle s'exprime : le travail et son impact sur la liberté infantile.

Yann et moi souhaitons poser, depuis l'enfance, un regard critique sur le monde adulte et lui inspirer le souffle d'une révolte aussi candide qu'engagée.

Le texte transposera presque formellement les consignes et la cadence laborieuses, la pression sociale, et cette langue concrète est un terreau pour inventer des images scéniques poétiques, pour faire la part belle aux objets. Nous avons choisi de structurer le texte en alternant récit choral et dialogues dramatiques. Le chœur s'adresse au spectateur de tout âge, à la deuxième personne du singulier comme une manière de l'impliquer dans la reconstitution de l'histoire même. Ce principe narratif, ce « tu » qui revient sans cesse, place le spectateur au cœur de l'intrigue, l'entraîne à mener ces actions comme étant les siennes.

ENTRETIEN AVEC LE METTEUR EN SCÈNE

ARTICLE PUBLIÉ DANS L'ALSACE
LE 3 FÉVRIER 2023

Pour cette nouvelle création, vous avez fait appel à l'auteur Yann Verburgh ?

Nous avons déjà travaillé ensemble dans un projet précédent, *Les Règles du jeu*. Ce que j'aime dans son écriture, c'est sa façon de se saisir des questions très politiques et d'en faire des fables qui s'adressent à tous. Je voulais parler de la liberté, sous forme d'un attentat poétique. Je retiens le terme de révolte poétique, parce qu'il n'y a pas de violence.

De quelle manière avez-vous procédé pour inventer l'histoire ?

Je suis venu avec des idées. On a travaillé en amont avec Yann. Au départ, c'est une écriture collective, Yan était tout le temps avec nous. Il est venu questionner, on a improvisé avec les comédiens, ils ont écrit des lettres... Et Yann a fixé ensuite les choses. C'est du théâtre de récit, un récit partagé par plusieurs interprètes qui peuvent endosser tous les rôles : deux comédiens, deux comédiennes et un diaboliste (manipulateur de diabolo). La parole circule tout le temps, le rythme est soutenu, avec des propositions qui évoquent des images mais qui ne les imposent pas. Aujourd'hui, les spectateurs ont l'habitude d'être sollicités, c'est leur imaginaire qu'on convoque. En même temps, on prend le spectateur par la main et on lui dit, je t'emmène dans ton histoire.

Le sujet central de la pièce est la question du travail des enfants, de notre responsabilité collective...

Très vite, en réfléchissant à cette question de liberté, est apparue celle du travail des enfants.

On est tombé sur un article qui évoquait le phénomène des « enfants de l'arrière » et ces villages en Chine où vivent entre eux les enfants et les vieux, tous les adultes étant partis travailler dans les villes.

L'autre élément qui fait le lien entre ces enfants exploités et la société de consommation occidentale, c'est une lettre cachée dans une boîte de jeu, comme une bouteille à la mer.

Oui, on a trouvé plein d'histoires comme ça. Des messages de détresse cousus dans des coutures de vêtements fabriqués au Bangladesh, en Inde ou en Chine... Cette histoire permet d'interroger notre liberté ici et surtout, elle utilise un procédé narratif que j'adore, l'histoire dont nous sommes le héros. L'enfant qui reçoit le jeu, c'est le « tu » de la pièce : tu reçois cette lettre, tu imagines le village là-bas, tu interpelles les adultes ici...

Le sujet de la pièce est grave...

Oui, mais ces questions interpellent très fortement les enfants, ils sont sensibles aux injustices. Et ce qui est important pour moi, c'est d'apporter des réponses. Je suis toujours optimiste. L'essentiel c'est d'amener de la lumière au bout du tunnel. C'est le sens du Théorème du pissenlit. Cette plante existe partout dans le monde, elle pousse au milieu du béton. En Chine, les queues de pissenlit sont utilisées pour soigner le cancer. Ce théorème, c'est un peu l'effet papillon. Une révolte poétique qui, comme un lanceur d'alerte, peut faire changer le monde.

Propos recueillis par Frédérique Meichler

EXTRAITS DE TEXTE

I. Joyeux anniversaire
 C'est le jour de ton anniversaire
 Tu as mis ton réveil super tôt
 Plus tôt que d'habitude
 Sonnerie
 Saut du lit
 D'habitude, t'aimes pas te lever tôt
 Mais le jour de ton anniversaire
 Tu adores
 Tu savoures chaque seconde de cette journée
 À l'école
 Tous tes amis te l'ont souhaité
 – Hey ! Joyeux, joyeux !
 – Happy birthday !
 – Alles Gute zum Geburtstag !
 – Feliz navidad !
 – N'importe quoi. Navidad, ça veut dire Noël. On dit cumpleaños pour anniversaire.
 Et ton père
 – Bon anniversaire, trésor.
 Surtout ton père
 Qui - une fois, toutes tes bougies soufflées d'un seul coup
 – T'as pas oublié de faire un voeu ?
 Ton père
 Qui t'a fait
 LE super cadeau
 LE truc de fou dont tout le monde parle à l'école et que tout le monde veut
 LE jeu à la mode
 – Ça te plaît ? C'était bien celui-là que tu voulais ? Bon, c'était pas donné-donné mais
 comme tu travailles bien à l'école, je me suis dit que tu le mérites.

Oui, tu le mérites
 C'était ça, ton voeu
 Ce jeu, il est enfin à toi
 C'est précisément ce que tu voulais
 Tu l'as
 C'est le tien
 Mais là
 Maintenant
 T'es bien calée dans ton lit
 Et tu le regardes, ce jeu
 Tu le regardes
 Mais tu joues pas avec
 Dans la boîte du jeu
 T'as trouvé une lettre
 Une lettre
 Et des graines de pissenlit
 Cette lettre
 Tu cherches à la comprendre
 Cette lettre
 Elle t'emmène à des milliers de kilomètres de chez toi
 C'est là-bas que commence l'histoire de Li-Na
 Li-Na
 C'est elle qui t'a écrit cette lettre
 Et à travers le puzzle de ses mots
 Tu imagines son village

POINTS DE REPÈRES

Selon l'UNICEF, 160 millions d'enfants* travailleraient dans le monde, à l'heure actuelle. Ce chiffre serait en hausse pour la première fois depuis 20 ans à cause de la crise sanitaire qui ébranle la planète entière, mettant en péril l'économie de nombreux pays et accroissant les inégalités sociales. Ce chiffre conséquent reste cependant approximatif, car il ne prend pas en compte le travail illégal des enfants en Chine. Selon le gouvernement chinois, aucun enfant de moins de 16 ans ne travaillerait dans les « fabriques des objets du monde » où cela est interdit par la loi. Et pourtant des millions d'enfants y sont exploités par de grandes entreprises peu scrupuleuses, quand ils ne sont pas tout simplement enlevés et vendus pour travailler dans des mines ou des briqueteries. Ils représentent une source de main d'oeuvre malléable, peu chère et facilement remplaçable. En France, si le travail des moins de 16 ans est aboli depuis 1967, nous n'en demeurons pas moins des acteurs actifs depuis l'Occident par nos habitudes de consommation. Dans une économie globale et opaque, combien d'enfants ont contribué à la fabrication des objets manufacturés et des bijoux technologiques qui peuplent notre quotidien ? Quel est le coût humain d'une société du toujours plus et du toujours moins cher ?

Yann Verburgh

La notion de « travail des enfants » désigne l'ensemble des activités qui privent les individus de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et nuisent à leur scolarité, leur santé, leur développement physique et mental.

Sources

La convention n° 138 de l'OIT IPEC (Programme international pour l'abolition du travail des enfants).

Selon l'UNICEF 160 millions d'enfants dans le monde sont impliqués dans le travail, soit une augmentation de 8,4 millions d'enfants au cours des quatre dernières années avec :

112 millions d'enfants qui travaillent dans le secteur de l'agriculture

31,4 millions d'enfants impliqués dans les services

16,5 millions qui sont dans l'industrie.

Près de 28% des enfants âgés de 5 à 11 ans et 35 % des enfants âgés de 12 à 14 ans qui travaillent ne sont pas scolarisés. Pire encore : 79 millions d'entre eux exercent des activités dangereuses.

Ces enfants qui travaillent sont partout, mais invisibles : domestiques dans les maisons, derrière les murs des ateliers, cachés dans les plantations. Si la grande majorité des enfants travaille dans le secteur agricole, les pires formes de travail des enfants comprennent l'utilisation d'enfants comme esclaves, la prostitution, la vente de drogues, le crime ou l'enrôlement comme soldats dans des situations de conflit ou pour d'autres travaux dangereux.

Le 12 juin, la journée mondiale contre le travail des enfants est dédiée à tous ces enfants forcés de travailler alors qu'ils devraient être à l'école

UNICEF

<https://www.unicef.fr>

HISTORIQUE DU DROIT DES ENFANTS

Pendant plusieurs siècles, l'enfant a été vu comme un être sans véritable importance. On ne le considérait pas comme une personne digne d'intérêt. Il y a eu, après les deux conflits mondiaux [les guerres de 1914-1918 et 1939-1945], la prise de conscience que les enfants étaient une richesse et qu'il fallait les protéger.

Dans les années 1950-1960, l'enfant a été de plus en plus considéré comme une personne à part entière. Le processus de reconnaissance des droits de l'enfant a continué sous l'impulsion de l'ONU, avec l'adoption de la Déclaration des droits de l'enfant en 1959.

Parce qu'ils sont plus vulnérables que les adultes. Ce sont des êtres humains en croissance, en construction, donc les adultes se doivent de les protéger, de les soutenir, de les entourer et de les aider à grandir. Si on ne fait pas suffisamment attention aux enfants, au respect de leurs droits, on court le risque qu'ils ne grandissent pas comme il le faudrait, qu'ils ne se sentent pas bien, qu'ils ne soient pas épanouis.

Geneviève Avenard - Le petit Libé

LE DROIT DES ENFANT EN QUELQUES DATES

Le 26 septembre 1924

La Société des Nations adopte la Déclaration de Genève. Cette déclaration des Droits de l'Enfant est le premier texte international adopté. En cinq points, ce texte reconnaît pour la première fois des droits spécifiques aux enfants et précise les responsabilités des adultes.

L'horreur de la Seconde Guerre mondiale laisse derrière elle des milliers d'enfants en détresse.

Ainsi, **en 1947** est créé le Fonds des Nations Unies des secours d'urgence à l'enfance. C'est la naissance de l'UNICEF qui devient en 1953 une organisation internationale permanente, qui met alors en place des programmes d'aide à l'enfance pour leur éducation, leur santé, l'eau et l'alimentation.

Le 10 décembre 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaît que «la maternité et l'enfance ont droit à une aide spéciale».

Le 20 novembre 1959, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte la Déclaration des droits de l'enfant. Même si de nombreux États n'étaient pas d'accord et que le texte n'a aucune valeur contraignante, il ouvre la voie à une reconnaissance universelle des droits de l'enfant. Ce texte définit en dix principes les droits de l'enfant et fait de lui un véritable sujet de droit.

Le 20 novembre 1989 est adoptée la Convention internationale des droits de l'enfant. En 54 articles, ce texte, adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies, énonce les droits civils, économiques, sociaux et culturels de l'enfant.

Le 2 septembre 1990, ce texte devient un traité international, après sa ratification par 20 États qui en marque l'entrée en vigueur.

Le 17 juin 1999 est adoptée la Convention de Genève sur les pires formes de travail des enfants.

En mai 2000, le Protocole facultatif à la Convention internationale des droits de l'enfant concernant la participation des mineurs aux conflits armés est ratifié. Il entrera en vigueur en 2002. Ce texte interdit la participation des mineurs aux conflits armés.

À ce jour, la Convention internationale des droits de l'enfant a été ratifiée par 193 États sur 195, malgré quelques réserves sur certaines parties du texte. Les États-Unis et la Somalie sont les seuls pays au monde à l'avoir signée mais pas ratifiée.

Chaque année, le 20 novembre, on célèbre la Journée internationale des droits de l'enfant.

CE QUE NOUS RACONTENT LES OEUVRES

Pendant des siècles, en France, les enfants travaillaient. Ça semblait normal car ça permettait de ramener de l'argent à la maison. En 1841, il y a près de 180 ans, une loi est venue changer ça : le travail était désormais interdit... aux moins de 8 ans ! Et les moins de 12 ans n'avaient plus le droit de travailler la nuit. On a fait du chemin depuis... Aujourd'hui, un enfant peut travailler (comme acteur par exemple), mais c'est très contrôlé.

Pour découvrir ce qu'était le travail des enfants au XIX et début du XXe, nous vous proposons la lecture d'un extrait de Victor Hugo *Mélantholia* et l'observation de certaines peintures de cette époque en Europe.

- Décrivez les enfants représentés sur les oeuvres pages 12 et 13 ?
- Quelles étaient leurs activités ? (N'hésitez pas à vous aider des titres des oeuvres.)
- Pouvez-vous imaginer une de leur journée ?
- Pensez-vous qu'ils allaient à l'école ?
- Que pense Victor Hugo du travail des enfants (voir le texte colonne de droite) ?

MELANCHOLIA (extrait)

Où vont tous ces enfants dont pas un seul ne rit ?
 Ces doux êtres pensifs que la fièvre maigrit ?
 Ces filles de huit ans qu'on voit cheminer seules ?
 Ils s'en vont travailler quinze heures sous des meules ;
 Ils vont, de l'aube au soir, faire éternellement
 Dans la même prison le même mouvement.
 Accroupis sous les dents d'une machine sombre,
 Monstre hideux qui mâche on ne sait quoi dans l'ombre,
 Innocents dans un baigne, anges dans un enfer,
 Ils travaillent. Tout est d'airain, tout est de fer.
 Jamais on ne s'arrête et jamais on ne joue.
 Aussi quelle pâleur ! la cendre est sur leur joue.
 Il fait à peine jour, ils sont déjà bien las.
 Ils ne comprennent rien à leur destin, hélas !
 Ils semblent dire à Dieu : « Petits comme nous sommes,
 Notre père, voyez ce que nous font les hommes ! »
 O servitude infâme imposée à l'enfant !
 Rachitisme ! travail dont le souffle étouffant
 Défait ce qu'a fait Dieu ; qui tue, oeuvre insensée,
 La beauté sur les fronts, dans les cœurs la pensée,
 Et qui ferait - c'est là son fruit le plus certain ! -
 D'Apollon un bossu, de Voltaire un crétin !
 Travail mauvais qui prend l'âge tendre en sa serre,
 Qui produit la richesse en créant la misère,
 Qui se sert d'un enfant ainsi que d'un outil !
 Progrès dont on demande : « Où va-t-il ? que veut-il ? »
 Qui brise la jeunesse en fleur ! qui donne, en somme,
 Une âme à la machine et la retire à l'homme !
 Que ce travail, haï des mères, soit maudit !
 Maudit comme le vice où l'on s'abâtardit,
 Maudit comme l'opprobre et comme le blasphème !
 O Dieu ! qu'il soit maudit au nom du travail même,
 Au nom du vrai travail, sain, fécond, généreux,
 Qui fait le peuple libre et qui rend l'homme heureux !

Victor Hugo, *Les Contemplations*, Livre III



Emile BAYARD
Cosette balayant, 1879
Fusain, pastel, gouache



Jules BASTIEN-LEPAGE
Petit cireur de chaussures à Londres, 1882
Huile sur toile



Philippe-Auguste JEANRON
Les petits patriotes, 1830
Huile sur toile



Otto DIX
Jeune ouvrier, 1920



Fernand PELEZ
Un martyr. Le marchand de violettes, 1885
Huile sur toile



Jules BRETON
Le Rappel des glaneuses, 1859
Huile sur toile

LE TRAVAIL DES ENFANTS

SÉLECTION BIBLIOGRAPHIQUE

LES DROITS DES ENFANTS

À PARTIR DE 8 ANS

- *Enfants du monde : stop aux violences !*
Cécile Benoist et Olivier Charpentier
Actes Sud Junior, 2019

Ce livre réunit 11 témoignages inspirés de véritables récits recueillis par l'association Vision du monde

À PARTIR DE 15 ANS

- *Les Droits des enfants pour les nuls*
Jean-Pierre Rosenczweig
First Editions, 2019

TRAVAIL DES ENFANTS

À PARTIR DE 8 ANS

- *Prince de la rue*
Dominique Mwankumi
L'école des loisirs, 1999

- *Allumette*
Tomi Ungerer
Les lutins, Ed 1997

À PARTIR DE 11 ANS

- *David Copperfield*
Charles Dickens
Classiques abrégés, Ed 2003

- *Les enfants de la mine*
Fabian Gregoire
L'école des loisirs, Ed 2016

- *Maestro*
Xavier-Laurent Petit
L'école des loisirs, Ed 2015

- *Sophie au temps des cerises*
Béa Deru-Renard et H.U Osterwalder
Archimède, 2009

À PARTIR DE 13 ANS

- *Le pont de pierres et la peau d'images*
Daniel Danis
L'école des loisirs, Théâtre 2009

- *Garçons sans noms*
Kashmira Sheth
L'écoles des loisirs, 2014

SI ON PARLAIT DU SPECTACLE ?

Le Théorème du Pissenlit est un spectacle qui appelle la réflexion, notamment sur le travail. Pour autant, ce n'est pas si facile de le faire dans une classe quand on vient de le voir, quand chacun est encore pris par les émotions et le surgissement de plein de questions ! Alors comment faire ? Juste après le spectacle, de retour en classe. Pour se dégager un peu de l'émotion, commencer à pouvoir parler, on peut bien-sûr demander : Avez-vous aimé ce spectacle ? Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé du tout ? Qu'est-ce que vous avez préféré : qu'est-ce qui vous plaisait à ce moment-là ? Ce sera une première occasion de constater des divergences ou convergences d'appréciations, entre des élèves par ailleurs proches ou plus distants. On peut être amis sans aimer les mêmes choses ! En est-il de même concernant nos idées ?

QUELQUES CONSEILS POUR UN ÉCHANGE

Choisir un moment un peu différé par rapport au spectacle : Les choses se seront posées, chacun (e) sera moins pris émotionnellement. Mais un moment trop différé ne faciliterait pas l'échange non plus, n'attendons pas une semaine !

Choisir un moment de la semaine où l'on sait que les élèves sont plutôt apaisés : le début d'une demi-journée, l'après-midi par exemple, et sans doute pas la dernière heure du vendredi !

Choisir une thématique, ou une question dans cette thématique, qui nous donne envie de les entendre : car parler du spectacle avec les élèves ce sera d'abord les écouter, être intrigué et chercher à les comprendre, leur poser des questions pour saisir comment ils voient les choses. Ils vont adorer être pris comme interlocuteurs de qualité, dignes d'être écoutés !

Choisir une thématique qui semble les avoir intéressé-e au regard de ce qu'ils ont pu dire juste après le spectacle. Mais rien n'empêche aussi d'introduire une thématique qu'ils n'avaient pas directement perçue qui est importante pour la réflexion en classe. Peut-être évoqueront-ils l'amitié ou l'amour, et penseront-ils moins au travail des enfants ou à l'engagement.

Retenir une thématique avec laquelle on est plutôt à l'aise soi-même, qui ne nous déstabilise pas émotionnellement, même si l'on se dit : « je « DOIS » en parler ! (on risque de les entraîner dans nos difficultés alors qu'eux ne les ont peut-être pas ! Faire un point avant : que sais-je sur cette question ? Qu'est-ce que j'en pense, quelles sont mes réponses aux questions que je vais leur poser ?

Formuler la thématique comme une question : après lui avoir indiqué qu'on aimerait bien savoir ce qu'ils ont pensé de ce spectacle, en avoir révoqué certains aspects (personnages, situations), on pourrait leur demander (au choix) : à votre avis, un enfant, ça devrait travailler ? ; L'amitié, c'est important ? Est-ce qu'enfant, ça peut agir dans le monde ?

Avoir en tête quelques questions à leur poser. Certaines questions sont plus faciles que d'autres, elles n'ont pas toutes le même statut. Sans doute voudront-ils savoir ce que vous, nous pensez au moment de cet échange, ou bien avoir la réponse à telle ou telle question qu'ils se posent.

Mais avant de leur répondre, essayons de comprendre leurs questions :

Pourquoi me posez-vous cette question ? qu'est-ce qui vous a fait penser ?

Trois attitudes essentielles pour l'animateur qui encadre l'échange avec les élèves

- Accepter de rester neutre !!!
- Donner une position légitime !!!
- Différer la transmission scolaire sur cette question aux activités qui suivent le débat !!!

Organiser l'échange en classe

- Si possible les élèves sont assis et en cercle.
- Fixer des règles : 1/ chacun a droit à la parole, 2/ on explique son propos, 3/ Interdiction de se moquer des autres, 4/ Priorité de parole à celui qui n'a jamais parlé
- Fixer le rôle de l'enseignant : donner la parole, poser des questions, faire des petits points.

QUELLES QUESTIONS POSER ?

Sur le travail

« Il ne faut pas qu'un enfant travaille ? »

Des questions pour faire décrire

- Que se passait-il dans cette pièce ?
- À quel moment cela parlait-il du travail ?
- Qui travaillait, quel était son travail ?
- De quel travail s'agissait-il ?
- Est-ce que cela posait un problème :

Lequel, à qui, pourquoi ?

Comment ce problème est-il résolu dans *Le Théorème du pissenlit* (voir ensuite sur l'engagement) ?

Des questions pour faire le lien avec la vie de l'enfant

- Et toi, y a-t-il des moments où tu travailles :
à la maison, à l'école, dans d'autres situations ?
- De quel genre de travail s'agit-il ?
- As-tu déjà entendu parler d'enfants qui travaillent ou travaillaient :
Dans notre pays, avant ? Dans d'autres pays ?
- Sais-tu ce que dit la loi sur le travail des enfants dans notre pays ?
- As-tu déjà entendu parler d'actions pour empêcher que les enfants travaillent ?

Des questions pour faire des hypothèses

- A ton avis, pourquoi le travail est-il interdit aux enfants ?
- Pourquoi ne laisse-t-on pas le choix aux enfants de ne pas travailler ou de travailler ?

Des questions pour préciser des idées

- Qu'est ce que c'est qu'on appelle un travail ?
- Quelle est la différence entre avoir un travail et : pratiquer une activité, pratiquer un loisir ?
- Y a-t-il différentes sortes de travail (salarié/bénévole ; « plutôt « manuel »/plutôt « intellectuel », etc).

Des questions pour se prononcer

- Penses-tu qu'aller à l'école pour apprendre, c'est un genre de travail ?
- Penses-tu qu'il ne faudrait jamais que les enfants aient un travail salarié ?

Sur l'engagement

« Agir et s'engager, c'est bien ? »

Des questions pour faire décrire

- Qu'est ce que cette pièce nous raconte, après nous avoir décrit le travail de certains enfants ?
- De quel façon d'autres enfants vont-ils réagir ?

Des questions pour faire le lien avec la vie de l'enfant

- Connais-tu des noms de personnes qui se sont engagées pour faire évoluer le monde ?
- As-tu entendu parler de personnes qui se sont engagées pour faire changer les choses et dont notre société pense qu'elles avaient tort de le faire ?
- As-tu déjà entendu parler d'enfants qui sont dans ce cas : dans notre pays ? Dans d'autres pays ?
- Et toi, as-tu déjà eu envie de t'engager dans une action pour changer des choses, ou pas encore ?
- T'est-il déjà arrivé de participer à certaines actions : comment cela s'est-il passé ?

Des questions pour faire des hypothèses

- Cette pièce s'appelle *Le Théorème du pissenlit*, à ton avis, pourquoi et qu'est-ce que cela peut avoir de spécial, un pissenlit ?
- Pourquoi penses-tu que certaines personnes réagissent face à certains problèmes, et pas d'autres ?
- Est-il possible de s'engager pour résoudre un problème, alors qu'on n'est pas concerné par ce problème : pourquoi, selon toi ?

Des questions pour préciser des idées

- Quand quelqu'un s'engage pour faire changer les choses, cela veut-il forcément dire qu'il a raison ?

Des questions pour se prononcer

- Ne pas être d'accord avec quelque chose et s'engager *contre*, c'est pareil ?
- Penses-tu qu'on peut s'engager tout seul dans une action, même si les autres ne le font pas ?
- Quand on s'engage, selon toi, a-t-on forcément raison de le faire ?

SI ON SOUTENAIT LI-NA ? PROJET EN CLASSE

Proposition de projet collectif à faire en classe en 3 étapes :

ÉTAPE 1

Discussion collective

Retour et réflexions sur l'action de résistance poétique de Li-Na dans le spectacle :

Li-Na a choisi le symbole du pissenlit. Que signifie-t-il, pourquoi ce choix ?

(voir page 17)

Quelle est l'action qu'elle a entreprise pour faire connaître son histoire ?

Décrivez les différentes étapes et les conséquences de cette action et faites le lien avec le pissenlit.

ÉTAPE 2

Échange par petits groupes

Imaginer la construction d'un mouvement de soutien à Li-Na :

Lisez les portraits d'enfants engagés

(voir page 18).

Relevez la situation, le mode d'action, le symbole créé et le résultat des actions entrepris.

Inspirez-vous de ces enfants, pour bâtir un mouvement de soutien à Li-Na.

Inventez un symbole, un slogan, réalisez une affiche et choisissez un mode d'action originale. Penchez-vous sur l'organisation nécessaire à cette ou ces actions.

ÉTAPE 3

Colloque des enfants agissant

C'est le moment d'agir !

Les enfants sont invités à présenter par groupe leur projet.

Les autres élèves pourront les questionner, une trame est proposée en page...

Les enfants du groupe se relaient pour répondre aux questions : choix du mode d'action, risques encourus, moyens d'élargir l'action.

Présentez votre affiche, texte et mode d'action pour convaincre les autres élèves à s'engager à vos côtés. Ensuite, répondez aux questions des autres élèves.

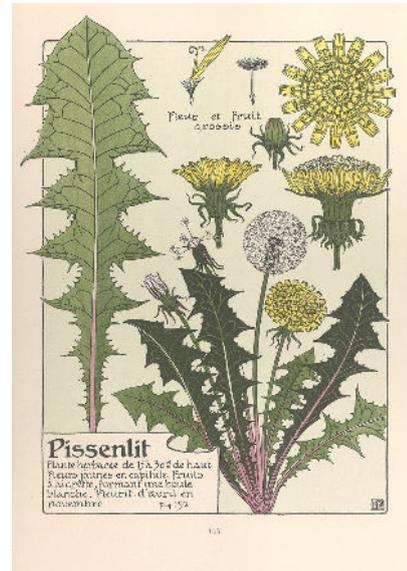
LE PISSENLIT

Le pissenlit est une plante vivace dont on compte beaucoup d'espèces à travers le monde. Le pissenlit fleurit de mars à octobre et n'est pas exigeant quant à la qualité du support sur lequel il pousse. Une fois la fleur fanée, les fruits, nommés akènes forment une grosse sphère d'aigrettes blanchâtres. Ces fruits nombreux et très légers grâce à leurs fines soies sont facilement emportés par le vent. Toute la plante est comestible en salade et peut donc être cultivée, présentant comme atout sa rusticité et sa grande résistance.

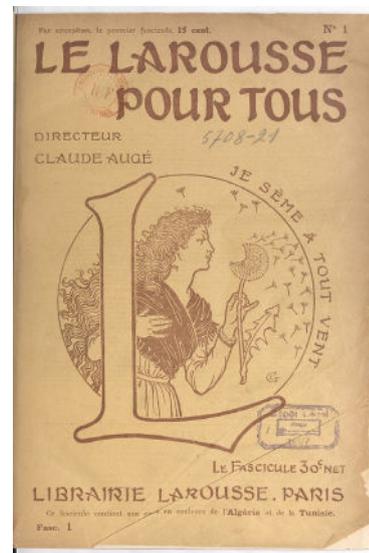
La banalité du pissenlit et peut-être aussi sa robustesse (hantise des jardiniers), en fait une plante mal-aimée.

Pourtant, elle inspire les artistes, les poètes et fabulistes. Peut-être ont-ils gardé un peu de leur âme d'enfant lorsqu'ils s'amusaient jadis à souffler sur les petites boules blanches afin de faire s'élever les petites graines à tous les vents ! Pierre Larousse et les fondateurs des éditions éponymes avaient pour souhait de disséminer le savoir et d'offrir au plus grand nombre des ouvrages encyclopédiques accessibles. On comprend aisément leur choix symbolique du pissenlit comme logo. La première version, composée par Émile- Auguste Reiber en 1876 représente la plante en fruit, rond comme un globe terrestre accompagné de la devise « Je sème à tout vent ».

Le pissenlit - Herbar de Gallica, 2021
JENNIFER WARD



Maurice Pillard Verneuil,
Étude de la plante, 1903



Claude Augé,
Le Larousse pour tous : nouveau dictionnaire
encyclopédique. Tome I, 1907-1910.

DES ENFANTS QUI S'ENGAGENT



MELATI ET ISABEL WIJSEN

Indonésie

Melati Et Isabel luttent contre la pollution plastique depuis l'âge de 12 et 10 ans. Elles sont à l'initiative de Bye Bye Plastic Bags. Ensemble, elles ont mobilisé des milliers d'enfants et

de touristes et ont obtenu par décret l'interdiction de la vente et de la distribution de sacs, d'emballages et de pailles en plastique sur leur île, Bali. Elles développent aujourd'hui Youthtopia, une plateforme d'éducation et de partage d'outils pour des jeunes souhaitant s'engager. <https://www.youthtopia.world/>



MALALA YOUSAFZAI

Pakistan

Malala Yousafzai entame à l'âge de 11 ans son combat pour le droit des filles à l'éducation et contre l'extrémisme des talibans au Pakistan. Elle échappe en 2012 à une tentative d'assassinat

perpétré par un taliban. En 2013, elle devient la plus jeune lauréate du prix Sakharov depuis sa création. Elle dédie sa distinction aux «héros pakistanais de l'ombre» et prononce un vibrant plaidoyer pour le droit de tous les enfants à l'éducation. En 2014, elle reçoit le prix Nobel de la paix. Depuis Malala continue à se battre pour que tous les enfants puissent aller à l'école et a créé l'association Malala Fund. <https://malala.org/>



JOSHUA WONG

Hong Kong

À seulement 14 ans, en 2011, il fonde le parti Scholarism, et entre en croisade contre une réforme scolaire, un «lavage de cerveau», selon ses mots. Le gouvernement de la ville entend

imposer un nouveau programme scolaire d'éducation «nationale», favorable à Pékin. En 2012, le jeune Joshua mobilise plus de 12.000 élèves, accompagnés de leurs parents et de leurs professeurs. La mobilisation est telle que le chef de l'exécutif hongkongais, Leung Chun-ying (2012-2017) fait marche arrière devant la détermination de ce collégien.



KAROLINA FARSKA

Slovaquie

À 18 ans, Karolina Farska s'est lancée dans une croisade anticorruption. Encore lycéenne à Dubnica nad Váhom, à 140 km de Bratislava, c'est elle qui a organisé, avec un copain

d'école, David Straka, la grande marche contre la corruption via facebook : 5 000 manifestants selon les médias, 10 000 selon les organisateurs. Rarement, depuis la Révolution de velours, les Slovaques étaient descendus si nombreux dans la rue.



FELIX FINKBEINER

Allemagne

À l'âge de 9 ans, cet écolier allemand a lancé la fondation « Plantons pour la planète ». Le déclic se fit à la suite d'un exposé sur le réchauffement climatique au cours duquel Felix

découvre l'action du prix Nobel de la paix Wangari Maathai, qui permet la plantation de 30 millions d'arbres au Kenya et partout en Afrique. Il s'en inspire et crée avec des camarades, la fondation «Plant for the Planet». En 2007, Felix plante dans son école, le premier arbre. Trois ans plus tard, un million d'arbres ont déjà été plantés à travers le monde grâce à sa fondation. Sa fondation est essentiellement composée d'enfants. Désormais, c'est plus de 14 milliards d'arbres qui ont été plantés par Felix et ses associés. <https://www.plant-for-the-planet.org/>



LE LOBBY DE POISSY

France

En 2018, des élèves de CM2 des Yvelines en région parisienne, ont décidé de défendre la planète avec leurs moyens. Sensibilisés à l'environnement par leur enseignante

et une rencontre avec Hubert Reeves, ils décident de créer une junior Association. Avec l'aide de la journaliste Elsa Grangier, ils ont contacté des centaines d'autres élèves européens et rédigé avec eux la première Déclaration universelle des droits de la Planète et du vivant. Ils constituent le 1er lobby représenté par des enfants et s'invitent dans la campagne des européennes en 2019. <https://kidsforplanetrights.org/declaration-fr>

TRAME DE QUESTIONS POUR LE COLLOQUE DES ENFANTS AGISSANT

1/ Décrire et justifier

Source d'inspiration : De quel (s) enfant(s) vous êtes vous inspirés ? Quelle était la situation dans laquelle il(s)/elle(s) se trouvai(en)t ? Comment a-t-il agi ? Pourquoi vous a-t-il/elle particulièrement intéressé : était-ce cet enfant qui vous a intéressé, ou bien ce qu'il a fait ?

Adaptation : qu'avez vous gardé de son (leurs) idée(s), qu'avez -vous adapté ? Pourquoi fallait-il changer, ne pas faire exactement comme lui ?

Examen d'une proposition : qu'y a-t-il de difficile à faire dans ce que vous proposez : pourquoi ?

Qu'y a-t-il de facile à faire ? Ce que vous proposez, est-ce que cela peut se faire rapidement ou bien faut-il du temps ? Est-ce que cela va durer longtemps, ou pas ? Si votre proposition « fonctionne » : à quoi va-t-on parvenir finalement ? Est-ce que ce que vous proposez « coûte » quelque chose : quoi (argent, coût humain (temps, compétences, mise en relation et organisation, etc))

Comparaison entre propositions de deux ou plusieurs groupes : vous vous êtes inspirés du ou des mêmes enfants : qu'est-ce qui se ressemble dans vos propositions ?

Qu'y a-t-il de différent entre vos propositions ?

2/ Faire du lien

Avez-vous déjà entendu parler d'actions qui ressemblent à celle(s) dont nous sommes en train de parler ? Si oui, où se déroulent-elles ou se sont-elles déroulées ? Concernent-elles ou ont-elles concernées des enfants qui agissaient ? Cela a-t-il été facile, difficile, à mettre en place ? A quoi sont-elles parvenues finalement ?

3/ Faire des hypothèses

Comment pensez-vous que les gens, les autres enfants, pourraient réagir à « telle » proposition : pourquoi ? A votre avis, qu'est-ce qui pourrait rendre « telle » proposition difficile ? Qu'est-ce qui pourrait la faciliter ?

Quand on compare ces différentes actions, y en a-t-il dont vous pensez qu'elles risquent d'être plus compliquées que les autres : pourquoi ?

4/ Avancer vers l'idée

D'après nos échanges, qu'est-ce que cela peut vouloir dire : agir ? Peut-on agir avec des mots, sans rien faire d'autre que dire ou écrire ? Peut-on agir seul ou bien faut-il nécessairement être à plusieurs pour pouvoir « vraiment » agir ? Quand on agit, faut-il envisager les conséquences de ses actions, ou pas ? Faudrait-il agir, ou pas, si l'on s'aperçoit que ce que l'on fait fait du tort à quelqu'un ? Décider d'agir, est-ce faire un genre de « calcul » (bénéfice/coût) ou bien mieux vaut ne pas s'en préoccuper de cela ?

LES ACTIONS PROPOSÉES

Le projet des Tréteaux de France met en actions le croisement de la recherche, de la pratique et de la transmission. Il déploie une mécanique singulière entre création artistique et pédagogie. Artistes, techniciens et collaborateurs proposent sur-mesure des rencontres, ateliers, répétitions publiques, stages à destination des publics scolaires, enseignants, familiaux, amateurs. Au-delà du théâtre et du conte, au travers de différentes disciplines, nous nous appuyons sur la créativité des intervenants pour favoriser l'expression de la sensibilité propre des enfants et des jeunes impliqués, défricher des terrains de jeux inédits pour le corps et la pensée.

Sans catalogue préétabli, le désir est notre moteur pour concevoir, avec nos partenaires, des projets d'action culturelle sensés, excitants et fédérateurs.

APRÈS LA REPRÉSENTATION

Le bord plateau est proposé à chaque fin de représentation, temps d'échange privilégié afin que les élèves partagent avec le comédien leur ressenti sur le spectacle.

ATELIERS EN CLASSE

L'atelier du spectateur

Cette séance se fait de préférence en amont du spectacle et a pour objectif de sensibiliser les élèves à la pratique théâtrale en particulier l'expérience de prendre la parole en public, de se mettre en jeu, et ainsi de passer de l'ombre à la lumière. Cette première expérience au plateau permet d'éveiller les sens et d'aiguiser le regard des élèves. Ils seront ainsi plus réceptifs et disponibles lors de la représentation.

L'atelier théâtre d'objets

Cette séance s'articule autour des thématiques du spectacle et a pour objectif de faire expérimenter aux élèves le jeu théâtral avec des objets : il s'agit de faire découvrir et de faire tester toutes les ressources des objets lorsque ceux-ci deviennent partenaires de jeu. Cette expérience au plateau permet de sensibiliser les élèves au langage des objets.

L'atelier théâtre & récit

Il s'agit de sensibiliser les élèves au théâtre-récit. Comment raconter une histoire ? Comment devenir un personnage ? Comment raconter une histoire difficile avec humour et distance ? Ces enjeux récurrents dans les créations de la compagnie sont expérimentés en classe avec les élèves.

PROJET KILLT - AUTOUR DES ECRITURES THEATRALES CONTEMPORAINES

Les créations des Tréteaux de France s'appuient principalement sur les écritures théâtrales contemporaines pour la jeunesse. Depuis plusieurs années, la compagnie cherche à transmettre son intérêt pour ces écritures, à travers divers projets d'incitation à la lecture.

Parcours KiLLT

Parcours hybride, autant spectacle qu'atelier, une visite guidée qui se réinvente en fonction des lieux et des textes et invite les spectateurs à la lecture. Forme itinérante et ludique, où le comédien est lecteur, guide et passeur pour ouvrir l'imaginaire des participants et leur donner l'envie de lire et de regarder le monde différemment, étape par étape. Nous pensons que tous ces ingrédients permettent un passage en douceur pour le participant du statut de spectateur à l'état d'acteur-lecteur.

À ce jour deux formes du KiLLT ont été créées :

• **KiLLT - Les Règles du jeu** de Yann Verburgh

À partir de 10 ans

C'est une histoire qui se passe aujourd'hui, hier et demain, une histoire qui se répète, indéfiniment. Dans la plus vieille ville des Pays-des-Guerres, au lendemain de la dernière des dernières guerres, il n'y a plus rien à détruire. Un soir entre Soleil et Lune, Oldo rencontre Nama. Les deux enfants se verront chaque jour qui suivra, leurs jeux bâtiront leur rêve et leurs dessins, les plans d'une ville nouvelle.

• **KiLLT - La Mare à sorcières** de Simon Grangeat

À partir de 9 ans

Dans La Mare à sorcières, on rencontre Pierre, qui habite à la campagne et qui connaît par coeur le moindre caillou, la moindre brindille, le moindre insecte. Il y aura aussi Nina qui a beaucoup voyagé, mais la campagne, elle n'y connaît rien. Cela ne l'empêche pas d'être curieuse, de poser des questions, et de s'enfoncer dans la forêt, malgré les conseils de Pierre de ne pas y aller toute seule. Il y aurait là une mare, et dans cette mare, des sorcières. Mais cela n'effraie pas Nina, au contraire.

CONTACTS

- **Responsable de projets artistiques**

Camille Laouénan

01 55 89 12 62 06 72 40 17 91

camille.laouenan@treteauxdefrance.com

- **Administratrice de projets artistiques**

Carole Tieze

01 55 89 12 60 06 82 14 80 16

carole.tieze@treteauxdefrance.com

- **Nous suivre**

Site internet : treteauxdefrance.com

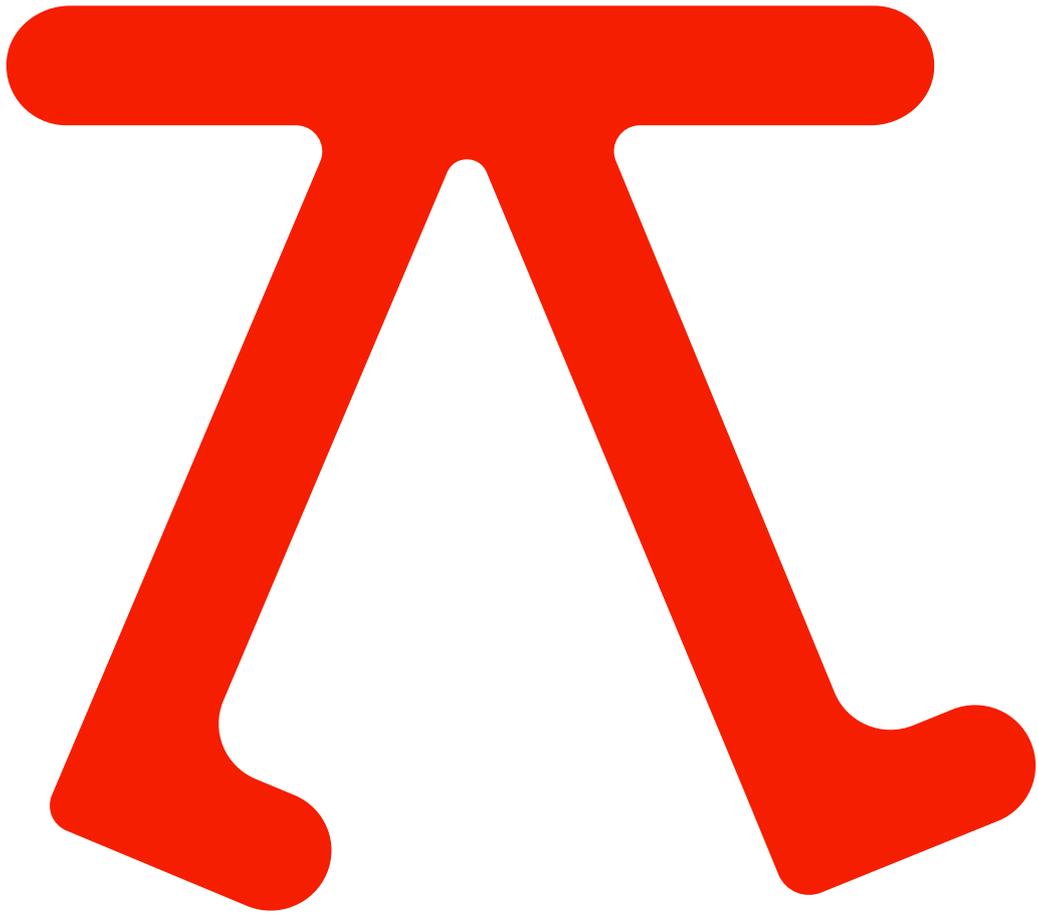
Facebook : @treteauxdefrance

Instagram : @treteaux_de_france

Twitter : @treteauxfrance

Ont participé à la rédaction de ce livret pédagogique : Jean-Charles Pettier (philosophe et formateur chez Sève) et Camille Laouénan.

Ont participé à la mise en page de ce livret pédagogique : Camille Laouénan et Héroïse Tardif.



**TRÉTEAUX
DE FRANCE**

Centre dramatique national
direction Olivier Letellier